



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



20112624

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 SEP. 2020

DU BRABANT WALLON
Greffe

MONITEUR BELGE

22-09-2020

BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : 0403 066 771

Nom

(en entier) : **GRANDO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Commerce 14 à 1400 Nivelles**

Objet de l'acte : Démission d'administrateur, d'administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 août 2020 tenue au sein de l'agence CBC de Nivelles, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité :

- acter et accepter la démission du poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Bernard Folie, domicilié à 1380 Lasne, à la date du 31/08/2020.

- acter et accepter la démission de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué au sein de la société GRANDO SA de la société CHARLEX SRL (RPM du Brabant Wallon 0685.739.223) représentée par son administrateur Monsieur Bernard Folie, à la date du 31/08/2020 et donne pleine et entière décharge pour l'exécution de ses mandats au cours de l'exercice comptable 2019.

L'assemblée générale déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la société anonyme « THG BRUXELLES », dont les bureaux sont établis chaussée de Louvain 431G à 1380 Lasne, représentée par Madame Isabelle Folie/Monsieur Gilles Gondry, aux fins de procéder à la modification de la présente société auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise.

Pour extrait analytique certifié conforme.

Nivelles, le 03/09/2020

YPFC SRL

Administrateur-délégué

Représ. par Yves CHARLIER

Représentant Permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).